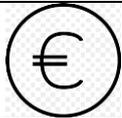


FORMATION PAR APPRENTISSAGE – EN 3 ANS

Niv. 4	Bac Pro	C.G.E.A. Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole																														
	Prérequis	<p>L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus. Un avis favorable de passage en 2^{NDE} est requis. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ». Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.</p>																														
	Délai d'accès	<p>Début de formation dernière semaine d'Août. Pré-inscription à partir de février. RDV validation du projet (réponses sous un mois). Inscription à l'obtention d'une fiche de précontrat signée d'un employeur. Possibilité d'une inscription en scolaire puis passage en apprentissage quand un contrat est signé.</p>																														
	Tarif	<p>Formation gratuite pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO. Restauration midi : aide de 3€/repas (Si repas pris au self) Hébergement : aide de 6€/nuitées (Si logé dans l'établissement)</p>																														
	Rémunération	<p>AU 03/05/2023</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ANNEE de REFERENCE</th> <th colspan="4">APPRENTISSAGE</th> </tr> <tr> <th colspan="4">Rémunération Brute mensuelle minimale pour un apprenti</th> </tr> <tr> <th></th> <th>De 16 à 17 ans</th> <th>De 18 à 20 ans</th> <th>De 21 à 25 ans</th> <th>26 ans et +</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{ère} année du diplôme préparé</td> <td>27% 471.74€</td> <td>43% 751.30€</td> <td>53% 926.02€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2^{ème} année du diplôme préparé</td> <td>39% 681.41€</td> <td>51% 891.07€</td> <td>61% 1065.79€</td> <td>100% 1747.20€</td> </tr> <tr> <td>3^{ème} année du diplôme préparé</td> <td>55% 960.96€</td> <td>67% 1170.62€</td> <td>78% 1362.82€</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Source : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918</p> <p>L'apprenti est salarié de son employeur la rémunération s'applique selon le barème en vigueur. L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective. L'apprenti a le droit à 5 semaines de congés payés par an.</p>		ANNEE de REFERENCE	APPRENTISSAGE				Rémunération Brute mensuelle minimale pour un apprenti					De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +	1 ^{ère} année du diplôme préparé	27% 471.74€	43% 751.30€	53% 926.02€		2 ^{ème} année du diplôme préparé	39% 681.41€	51% 891.07€	61% 1065.79€	100% 1747.20€	3 ^{ème} année du diplôme préparé	55% 960.96€	67% 1170.62€	78% 1362.82€	
ANNEE de REFERENCE	APPRENTISSAGE																															
	Rémunération Brute mensuelle minimale pour un apprenti																															
	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +																												
1 ^{ère} année du diplôme préparé	27% 471.74€	43% 751.30€	53% 926.02€																													
2 ^{ème} année du diplôme préparé	39% 681.41€	51% 891.07€	61% 1065.79€	100% 1747.20€																												
3 ^{ème} année du diplôme préparé	55% 960.96€	67% 1170.62€	78% 1362.82€																													
	Durée	<p>Formation de 2100h sur 3 ans 57 semaines en UFA sur 3 ans 84 semaines chez le Maître d'apprentissage sur 3 ans</p>																														
	Lieu d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation agricole (tout type de système de production) ayant une culture associée 																														
	Objectifs	<p>Piloter une entreprise agricole par la réalisation d'un diagnostic de l'entreprise et de son écosystème Conduire et valoriser les productions alimentaires et de service (calculs coûts productions, constructions assolement, valorisation des productions)</p>																														
	Contenu de la formation	<p><u>2nde</u> Modules Généraux EG 1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques</p>	<p><u>1^{ère} et Terminale</u> Modules Généraux MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel</p>																													

	<p>Contenu de la formation</p>	<p>EG 2 : Construction d'une culture humaniste EG 3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde EG 4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre</p> <p>Modules professionnels</p> <p>EP1 : Contexte de l'acte de production EP2 : Les êtres vivants et leur environnement EP3 : Mise en œuvre des opérations techniques Conduite d'Elevages et de Cultures</p>	<p>MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation MG 3 : Développer son identité culturelle MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales</p> <p>Modules professionnels</p> <p>MP1 : Pilotage de l'entreprise agricole MP2 : Entreprise agricole, marchés et territoires MP3 : Gestion de l'entreprise agricole MP4 : Gestion durable des ressources et agroécosystème MP5 : Conduite d'un processus de production MP6 : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production MAP : Module d'adaptation professionnelle</p>
	<p>Méthodes mobilisées</p>	<p>Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.</p>	
	<p>Modalité d'évaluation</p>	<p>Tests de positionnement et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible Évaluation par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille. Certification par des Contrôles Continus en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.</p>	
	<p>Examen</p>	<p>Taux de réussite en 2021 : 66%- 9 candidats présentés -2 mentions Taux de réussite en 2022 : 100% - 3 candidats présentés- 2 mentions Taux de réussite en 2023 : 62%- 8 candidats de présentés- 1 mention</p>	
	<p>Accessibilité</p>	<p>Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR. Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. adeline.bellanger@cneap.fr L'accès à la formation est aussi assujéti à l'aval de la médecine du travail pour tel ou tel poste relevant de la formation visée.</p>	
	<p>Ruptures sèches (Arrêt de formation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 6% pour l'année scolaire 2022-2023 en 1ère • 11% pour l'année scolaire 2022-2023 en terminale 	
	<p>Poursuite d'étude</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Divers BTS particulièrement ACSE ou PA • Certificat de spécialisation (CS) • Vie active 	<p>25% de poursuite d'étude en 2023</p>
	<p>Insertion professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise para agricole • Exploitation agricole 	<p>75% vers la vie active en 2023</p>
	<p>Evaluation de la formation par les apprentis</p>		

  	Contact	UFA du Lycée St Clair 29 Rue de Rennes – BP 13 44590 DERVAL 02.40.07.75.02 ufa.derval@cneap.fr lycesaintclair.fr
--	----------------	---